

Olivier Chastel nous dévoile ses priorités

Le président du MR donne un coup d'accélérateur aux discussions en proposant des idées chocs

Il a déjeuné sur le pouce d'un plat de pâtes, retenu plus longtemps que prévu par Benoît Lutgen qu'il voyait pour la deuxième fois ce mardi matin. Savourez une mousse au chocolat, qui se sera fait attendre. Et lève surtout pour la première fois le voile sur les priorités qu'il vient d'exposer au président du cdH, dans l'entretien qu'il nous accorde.

« Ce n'est pas un programme de négociation même si on a été beaucoup plus en profondeur que la semaine passée par rapport aux trois entités fédérées pour lesquelles il faudra le plus de partenaires possible », insiste d'emblée le président du MR, Olivier Chastel. N'empêche : cela y ressemble furieusement, avec un programme surtout copieux pour la Région wallonne et la Communauté française, signe sans doute que les choses sont en passe de s'accélérer pour la formation des futures majorités au moins dans ces deux cas-là.

Votre verdict après cette rencontre avec M. Lutgen ?

« J'ai trouvé chez lui du répondant sur différentes thématiques. Comme je l'avais aussi trouvé la veille avec Écolo sur la gouvernance. »

Pourriez-vous y aller seul avec

le cdH d'abord en Wallonie si les autres gouvernements ne suivent pas ?

« Je n'exclus rien. Je me suis montré disponible à l'ouverture de Benoît Lutgen. Je saisis l'opportunité de faire de la politique différemment dans les trois entités fédérées. Je ne vois pas pourquoi il faudrait se précipiter en Wallonie si on n'a pas les moyens suffisants pour régler le cas des autres entités. Je veux laisser les meilleures chances à des solutions dans les trois entités. »

Vous liez les trois ?

« Non, je ne les lie pas. MR-cdH seuls en Wallonie, ce n'est pas à exclure. C'est compliqué : ça se joue à une voix près. Mais ce n'est pas à exclure. Il est intelligent d'essayer d'abord de régler les problèmes des trois en même temps. Je ne sais pas si on aboutira. Peut-être faudra-t-il constater qu'irréremédiablement il n'y a pas de solution à Bruxelles et à la Communauté. »

Ça va encore durer longtemps ?

« Si j'avais la date de prestation des ministres, je vous la donnerais. Mais je n'ai pas de boule de

«MR-cdH seuls en Wallonie, ce n'est pas à exclure. C'est compliqué : ça se joue à une voix près. Mais ce n'est pas à exclure»

cristal. Je suis prêt à travailler tout l'été. Mais moins de temps ça prendra, mieux ce sera pour prendre des décisions dans les entités concernées. On n'a pas le loisir de rester longtemps sans exécutifs de pouvoir, mais je n'ai pas de date butoir. »

Que pensez-vous des exigences préalables d'Olivier Maingain ?

« Il a réagi très violemment, reprochant à Benoît Lutgen d'avoir mis par terre trois exécutifs. C'est surprenant qu'il évoque le sort de M^{me} Milquet alors que jusqu'il y a dix jours, ça ne lui posait pas de problème qu'elle soit un membre de sa majorité bruxelloise... »

Comment le décidez-vous ?

« J'ai le sentiment qu'avec ça, en plus du survol de Bruxelles qu'il exige que le MR règle - ce qui est presque aussi simple que virer M^{me} Milquet du Parlement bruxellois - il ne veut pas d'alternative au PS. Peut-être que je me trompe. J'espère qu'il me démontrera le contraire. »

Laissez-vous le cdH avoir la main jusqu'au bout ? Le MR pèse plus que lui...

« Vous me connaissez : je n'ai pas de problème d'ego à ce qu'il poursuive les contacts. Inutile d'ajouter cela à la difficulté du moment. Si les choses vont plus loin, si on entame de vraies négociations, je prendrai mes responsabilités. La règle veut que ce soit alors le parti le plus important qui mène les choses... »

Laisser le cdH à la manœuvre, c'est étonnant, non ?

« C'est à celui qui est à l'origine de la situation de creuser les pistes de solution. »

Benoît Lutgen a dit des choses très dures sur le MR, dans un passé récent. Il a même traité Denis Ducarme de collabo...

« Il faut savoir pardonner, dans la vie. Si on s'arrête aux joutes verbales, il n'y a plus de coalitions possibles. Il faut savoir mettre les choses derrière soi... »

INTERVIEW > CHRISTIAN CARPENTIER

Futurs gouvernements

« Il faut moins de ministres »

Si le MR entre dans les nouveaux gouvernements, exigera-t-il d'occuper les ministres-présidences ?

« Si c'est le cas sur base des discussions actuelles, cela me semblerait logique. »

Aux trois niveaux ?

« On a l'ambition de diminuer le nombre de ministres francophones. Il y en a, à la Communauté française, dont on se demande ce qu'ils font de leurs journées ! Il faut moins de ministres, en tout

cas en Wallonie, et plus de ministres à double casquette à la Communauté. Pas tous : l'enseignement, on peut concevoir que ce soit un temps plein. »

Et si le PS vous rappelle ?

« J'ai eu un contact avec Elio Di Rupo. J'ai été très franc. Je lui ai répondu non, que je n'allais pas courir deux lièvres en même temps. »

Ils ne sont pas fréquentables ?

« Je n'ai pas dit ça. »

CH. C.

Chômage**« Revoir les formations »**

Dans le domaine crucial de l'emploi, quelles seraient vos exigences ?

« Il faut se poser la question de l'efficacité du Forem et d'Actiris. En Wallonie, seuls 15 % des demandeurs d'emploi sont

suivis de manière personnelle ! Et 50 % ont au maximum un diplôme du secondaire. En même temps, le bilan du Forem est en constante régression depuis 5 ans. Vu les moyens importants dont il bénéficie, il

faut améliorer cela. »

Améliorer comment ?

« On privilégie trop les formations générales qui ne débouchent pas forcément sur de l'emploi, au lieu de le faire dans des métiers demandeurs

d'emploi. Il faut aussi se poser la question de la formation obligatoire de chômeurs peu qualifiés dans des métiers en pénurie, parmi tant d'autres choses... » ●

CH. C.

Enseignement**« Il vaut mieux aménager le décret inscriptions »**

Quel sort demandez-vous qu'on réserve au Pacte d'excellence ?

« C'est une idée intéressante, et c'est une excellente chose d'avoir demandé leur avis aux acteurs de terrain. »

Mais ?...

« Mais on ne voit pas bien l'ordre des priorités, ni les moyens budgétaires qui y sont attachés. C'est d'abord cela qu'il faut éclaircir. On parle de 29 millions d'euros cette année, alors qu'il faudra 1,4 milliard, dont 700 millions en récurrent pour appliquer la totalité du Pacte ! Je comprends difficilement ce qu'on va mettre en place. Si on devait entamer une négociation, il faudra me l'expliquer. »

Donc prioriser et budgéter ?

« Oui, plus un point qui m'interpelle : le tronc commun qu'on

veut faire passer de 14 à 15 ans. Y maintenir des jeunes en décrochage jusqu'à cet âge au lieu de les rediriger plus rapidement vers les filières techniques revalorisées, qui débouchent souvent vers de l'emploi, j'ai du mal à comprendre... »

Et le décret inscriptions, on fait table rase ?

« Il faut analyser les critères pris en compte et revoir leur pondération pour que ce soit plus efficace. Je ne suis pas sûr qu'il soit utile de le supprimer. Je pense qu'il vaut mieux l'aménager. »

Avec le cdH, ce sera possible ?

« Pour parler d'enseignement, il faudra un troisième partenaire : MR et cdH, ce n'est pas suffisant pour avoir une majorité à la Communauté française. » ●

CH. C.

Communes, CPAS, provinces, députés...

« Il faut une réduction drastique des mandats et des mandataires »

Olivier Chastel met sur la table un ambitieux programme de réforme de la gouvernance. En notant : « Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé face à moi des gens unanimes sur toutes ces questions... »

Passons ces mesures en revue.

> Provinces : « Nous sommes pour leur suppression en le phasant après les élections de 2018. Le Parlement wallon pourrait en décider, à la majorité spéciale. Ce sera un travail de longue haleine. On peut déjà imaginer de ne plus élire de conseillers provinciaux et de les remplacer par des conseillers supra-communiaux. Il y a beaucoup de choses à régler : l'enseignement qu'elles organisent, leur autonomie fiscale... »

> Décumul : « Je ne suis pas favorable au décumul intégral des mandats. L'expérience d'élus locaux dans certains débats parlementaires est importante. Ce n'est d'ailleurs pas ça qui a posé problème dans les scandales des six derniers mois : ce sont des mandataires locaux qui ont abusé des règles. J'observe que les gens aiment bien que leur bourgmestre devienne député, ou l'inverse. Nous proposons la norme européenne : décumul dans les communes de plus de 50.000 habitants, ce serait plus lisible. Je ne suis pas fétichiste là-dessus, pas plus que sur le plafond de 150 % de revenus d'un député, qui doit comprendre tous les mandats publics, parapublics, les filiales... Je suis ouvert à la discussion. Mais dans un cadre général, en parallèle au socio-économique. En faire un préalable absolu,

comme Ecolo, je respecte mais c'est faire peu de cas de la situation politique actuelle. »

> Mandataires et structures : « Je suis pour une réduction drastique des mandats et des mandataires publics. Je n'ai aucune restriction en la matière ! C'est mon grand fil rouge ! En Wallonie par exemple, cela vise le logement social, les Tec, les outils économiques et financiers... C'est pléthorique ! »

> CPAS : « Je suis pour une fusion avec la commune. Pourquoi faut-il des conseillers de CPAS alors qu'on pourrait facilement dédier quelques conseillers communaux à des cellules spéciales d'action sociale ? »

> Communes : « Nous sommes

« Encourager la fusion de communes, sur base volontaire »

ouverts à des mécanismes encourageant la fusion de communes, en Wallonie comme à Bruxelles, sur base volontaire. »

> Zones de police : « Nous soutenons la commission attentats qui a prôné l'encouragement à la fusion des zones de police bruxelloises. »

> Conseillers communaux : « On n'a aucun tabou sur leur réduction d'un tiers, en préservant les petites communes qui ont peu d'élus. Mais à Charleroi, par exemple, on passerait de 51 à 33

conseillers. Et à Bruxelles, il faut diminuer le nombre d'échevins, comme la Wallonie l'a fait. Au moins un échevin en moins dans chaque commune bruxelloise. »

> Députés : « À la Chambre, on est déjà passé de 212 à 150. À Bruxelles, on doit pouvoir passer de 89 à 75, tout en conservant la proportionnalité avec les Flamands. Et faut-il encore 75 députés en Région wallonne ? On peut tenir la réflexion. »

> Transparence des rémunérations : « Nous sommes favorables à la règle européenne : on renseigne l'ensemble de ses rémunérations publiques, et une fourchette pour les rémunérations privées. Il faut aussi accroître le pouvoir de sanction des commissions de déontologie. Par contre, je ne suis pas pour intégrer les rémunérations privées dans le plafond de 150 %. Je veux conserver l'éclectisme des parlements, l'origine très variée de ceux qui y siègent. Il ne faut pas dissuader certains d'y entrer en leur disant qu'ils devraient travailler quasiment gratuitement. »

> Mandats : « Je ne sais pas s'il faut en limiter le nombre dans le temps. Pour moi, c'est à la population de dire si elle en a marre de voir son bourgmestre ou son parlementaire en arrêtant de le plébisciter. Je suis par contre isolé sur la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête, ou les suppléants. Dommage. Rendons le choix à l'électeur ! » ●

CH. C.

« Adapter les droits de succession en Wallonie »

Quelles sont vos priorités en matière de fiscalité régionale ?

« D'abord la fin de la télédevance d'ici la fin de la législature. Puisque d'autres ne sont pas parvenus à le faire, nous nous en chargeons. »

Ensuite ?

« Une adaptation des droits de succession et d'enregistrement. En Wallonie, on a les droits les plus élevés de toutes les régions voisines ! Il y a des choses progressives à mettre en œuvre, avec une vision à moyen terme. Même chose en matière de fiscalité automobile. »

Avec quelles mesures dans ce cas précis ?

« On est une des dernières régions où, à part un malus quand votre véhicule est polluant, on n'a pas de véritable incitation à acheter une voiture de qualité environnementale irréprochable. Com-

parez quelques véhicules verts entre la Wallonie, Bruxelles et la Flandre et vous constaterez des différences parfois énormes ! Il faut aussi réfléchir à une aide à l'acquisition du premier logement. »

On a l'argent pour faire tout ça ?

« On regardera bien évidemment ce qu'il y a moyen de faire dans l'enveloppe pour programmer des évolutions sur ces éléments de fiscalité. J'ai été ministre du Budget, je sais ce que c'est. Mais vous savez, partout où on a allégé les droits de succession, on n'a pas pour autant diminué les recettes. Les gens fraudent moins quand la taxation est plus acceptable... Les droits de donation ont déjà augmenté spectaculairement rien qu'en les diminuant... » ●

CH. C.

Parti socialiste

Mons-Borinage : à 63 % pour le décumul des rémunérations

La fédération PS de Mons-Borinage a réuni son congrès à Hensies ce mardi soir. Il s'agit bien sûr de la fédération d'Elio Di Rupo, mais, comme lors de la réunion précédente des militants à Frameries huit jours plus tôt, le président du parti était absent.

Comme les autres fédérations du PS, celle de Mons-Borinage devait se prononcer sur la question du décumul des mandats. Le vote de ce mardi soir a entériné la position défendue une semaine auparavant : oui au décumul mais au décumul financier, et non pas au décumul intégral des mandats. À noter que le résultat du

vote n'est pas « stalinien » du tout : le décumul des rémunérations l'a emporté par 63 % des voix ; 37 % auraient préféré le décumul intégral.

Le décumul financier permettra toujours à un parlementaire socialiste d'exercer en plus la fonction de bourgmestre ou d'échevin, mais à titre gratuit. Avec toutefois une restriction importante : ce cumul de fonctions ne serait possible que dans les communes de moins de 25.000 habitants, souhaite la fédération de Mons-Borinage (le bureau du parti propose les communes de moins de 50.000 habitants).

DIVERGENCES

Le congrès national du PS tranchera la question dimanche prochain. Les fédérations ne sont pas d'accord entre elles : celle de Charleroi s'est prononcée pour le décumul intégral des mandats, tout comme celle de Bruxelles. Celle de Mons-Borinage vient donc de voter pour le décumul des rémunérations, après celle de Huy-Waremme. Cette option semblait avoir la cote également dans la fédération la plus puissante, celle de Liège, qui vote ce mercredi. ●

CORINNE TOUBEAU